

## E.veil

Revue mensuelle d'e-veille documentaire en éducation et promotion de la santé

N°4 - Septembre 2009

Volet : thèmes de santé en fonction des axes prioritaires du PRSP de Poitou-Charentes

### Sommaire

#### @ Bulletin bibliographique

##### Communication et santé

- Attitudes à l'égard de la santé, perceptions des messages préventifs et impact des campagnes 2
- Des outils pour une éducation non-violente

##### Dépendances

- Consommations de substances psychoactives après 60 ans 2

##### Environnement et santé

- Passer de la conscience à l'acte. 2

##### Populations

- Santé, prévention : que se passe-t-il en prison ? 3
- Santé des enfants et des adolescents : propositions pour la préserver -2e édition 3
- Populations précarisées : l'accessibilité de l'alimentation 3
- Rapport 2008 de l'Observatoire National sur la Formation, la Recherche et l'Innovation sur le Handicap 4
- L'adaptation de l'habitat à l'évolution démographique : Un chantier d'avenir. 4
- Enquête sur les conditions de la qualité des services d'aide à domicile pour les personnes âgées 4
- Evaluation et prise en charge des personnes âgées faisant des chutes répétées 5

##### Santé au travail

- Guide pour une démarche stratégique de prévention des problèmes de santé psychologique au travail 5

##### Santé mentale

- La mortalité par suicide en France en 2006 5

#### @ E.point doc

- Nouvelle campagne pour rappeler la dangerosité des drogues 6

#### @ E.liens, à suivre...

- Les produits psychoactifs : de l'usage à la dépendance. 6
- L'origine sociale des élèves en difficulté au collège .... 7
- L'inégalité financière dans l'accès aux soins est une réalité essentiellement géographique 7
- Qu'est-ce qu'une maison de l'autonomie ? 7

## Volet : thèmes de santé en fonction des axes prioritaires de Santé Publique de Poitou-Charentes

### @ Bulletin bibliographique

#### Communication et santé

**La prévention en question : attitudes à l'égard de la santé, perceptions des messages préventifs et impact des campagnes** .- Evolutions n° 18, juillet 2009.

Une enquête téléphonique nationale réalisée en juin et juillet 2008 auprès d'un échantillon, constitué par une méthode aléatoire, de 2000 personnes âgées de 18 à 75 ans permet d'actualiser certaines données. Ainsi, un Français sur huit concentre l'ensemble des qualités qui ferait de lui un récepteur idéal aux campagnes de prévention. Ces dernières suscitent par ailleurs des attitudes contrastées : réceptivité, indifférence, hostilité, méfiance et angoisse. Les résultats suggèrent que la fiabilité perçue des campagnes apparaît très forte. Elle est une condition nécessaire mais pas suffisante à leur efficacité. L'étude montre aussi que l'aspect moralisateur des campagnes n'est pas forcément un obstacle à cette efficacité, mais que l'angoisse n'est pas toujours un bon moyen d'inciter, notamment les fumeurs les plus dépendants, à changer de comportement. Plus globalement, les dernières campagnes semblent avoir eu un impact très significatif sur les comportements, au moins à court terme.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1242.pdf>

**Des outils pour une éducation non-violente. Ressources pour une gestion non-violente des relations et des conflits. Le guide 2009-2010.**- Non-Violence Actualité, septembre-octobre 2009, 96 p.

Un premier chapitre est réservé à l'apport de connaissance sur les compétences relationnelles et sociales (l'estime de soi, les émotions, la communication, l'écoute, la négociation, la coopération, la médiation) et une seconde partie du guide restitue des expériences et des programmes de développement des compétences. Une troisième partie aborde la gestion du conflit dans une démarche d'éducation non-violente. Accès au catalogue et à la présentation du guide :

[http://www.nonviolence-](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main_page=product_info&cPath=53_4&products_id=12079&zenid=74187b01ee5d52940283cb26ec3758b5)

[actualite.org/catalog/index.php?main\\_page=product\\_info&cPath=53\\_4&products\\_id=12079&zenid=74187b01ee5d52940283cb26ec3758b5](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main_page=product_info&cPath=53_4&products_id=12079&zenid=74187b01ee5d52940283cb26ec3758b5)

#### Dépendances

BECK François, LAFFITEAU Cécile, LEGLEYE Stéphane et al.- **Consommations de substances psychoactives après 60 ans - Exploitation des données du Baromètre Santé 2005 relatives aux usages d'alcool, de tabac et de médicaments psychotropes parmi les seniors.**- OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies), Tendances n°67, septembre 2009, 4 pages. [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)

#### Environnement et Santé

**Environnement et santé : Passer de la conscience à l'acte.**- Dossier In : Contact santé, Hors série n°3, septembre 2009, 56 p.

Un dossier complet pour traiter des liens entre l'environnement et la santé.

Sommaire : <http://www.santenpdc.org/?p=5984>

## Populations

### Détenus

**Santé, prévention : que se passe-t-il en prison ? Dossier In** : Remaides n° 72, été 2009.

Dans les textes, tout y est pour une égalité avec le milieu libre en matière de prise en charge médicale du VIH et des hépatites et même de l'accès au matériel stérile d'injection en prison. Pourtant, la réalité montre que cette égalité n'existe pas en matière de prévention et qu'elle est largement perfectible en matière de soins.

<http://www.aides.org/admin/save/rapport/remaidés-72.pdf>

### Enfants/adolescents

**Santé des enfants et des adolescents : propositions pour la préserver -2e édition.-** La documentation française, septembre 2009, 211 p.

Ce document constitue la deuxième édition de l'expertise opérationnelle réalisée par un groupe de travail réuni en 2003 par l'Inserm à la demande de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs indépendants (Canam) pour élaborer des propositions d'actions de prévention et d'éducation à la santé pour les enfants et les adolescents

Sommaire et intégralité du document :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000425/0000.pdf>

### Fragilisés /Précarisés et Alimentation

CESAR Christine [Coord.], DELAMAIRE Corinne [Coord.]- **Populations précarisées : l'accessibilité de l'alimentation.-** Dossier In **La Santé de l'homme**, n°402, juillet-août 2009.

Au **sommaire** de ce dossier :

- Nicole Darmon, chercheur en nutrition Inra/Inserm, explique pourquoi il est pratiquement impossible de se nourrir correctement avec 3,5 euros par jour et par personne, alors qu' une partie de la population est dans ce cas. Un constat corroboré par Christine César, socio-anthropologue, qui souligne que les destinataires de l'aide alimentaire ne peuvent dépenser que 2,6 euros par jour et par personne en moyenne. ([Manger équilibré pour 3,5 euros par jour : un véritable défi](#))
- Hélène Bihan et une équipe de chercheurs dressent le bilan d'une **expérience unique** en France : la **distribution de chèques fruits et légumes aux populations en situation de précarisation**, initiative qui a permis à ces personnes d'accroître leur consommation familiale.
- Basile Chaix (Inserm) présente les premiers résultats de l'**étude Record** : à niveau d'instruction et de revenu égal, on a plus de risques d'être obèse si l'on habite dans un quartier défavorisé.
- Florence Condroyer explique pourquoi il est indispensable d'**associer les populations à la conception des messages de prévention**.
- Parmi les experts étrangers sollicités, deux chercheurs de l'Institut national de santé publique du Québec montrent la corrélation entre un environnement défavorable à l'achat de produits alimentaires équilibrés et un taux plus important d'obésité, constat effectué aux États-Unis et au Canada ([Environnement alimentaire : état des connaissances aux États-Unis et au Québec](#))
- **Expériences d'action** : une épicerie solidaire pour les personnes en situation de précarité, à Lyon et les politiques originales de deux communes (Mouans-Sartoux et Lons-le-Saunier) pour servir une alimentation équilibrée dans les cantines.
- Et enfin, **toutes les sources d'information utiles** sont rassemblées dans la rubrique «[Pour en savoir plus](#) ».

## Populations

### Handicapés

**Rapport 2008 de l'Observatoire National sur la Formation, la Recherche et l'Innovation sur le Handicap.-** Observatoire National sur la Formation, la Recherche et l'Innovation sur le Handicap (ONFRIH), 144 p.

L'ONFRIH a été institué par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées afin de faire évoluer la prise en compte des questions relatives au handicap dans les politiques et les programmes de recherche, de formation et de prévention. **La mission de l'ONFRIH est de réaliser un état des lieux précis de la situation existante** sur ces sujets et de formuler des préconisations pour l'améliorer. L'Observatoire rend public son premier rapport. Remis en avril 2009 à Brice Hortefeux, Ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, et à Valérie Létard, Secrétaire d'Etat aux solidarités.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/documentation-publications-videotheque/rapports/rapports-concernant-champ-du-handicap/rapport-2008-observatoire-national-formation-recherche-innovation-handicap.html>

### Personnes âgées

**BOULMIER Muriel.- L'adaptation de l'habitat à l'évolution démographique : Un chantier d'avenir.-** Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, remis en octobre 2009, 86 P..

Pour l'adaptation de l'habitat au défi de l'âge, le rapport émet 32 propositions à l'attention des pouvoirs publics, avec une perspective européenne. Ces propositions, sans incidence budgétaire, et hors champ de la dépendance, s'inscrivent dans différents champs : cadres législatif et administratif, financement, formation, normes d'intervention, communication. Elles veillent à une alliance entre l'humain et la technique. La valorisation de l'attention portée simultanément aux préoccupations des personnes âgées et de leurs proches, et aux solutions techniques et abordables, par une politique de l'habitat engagée, est centrale pour développer ce vaste chantier.

Intégralité du rapport :

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT\\_boulmier\\_cle112162.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_boulmier_cle112162.pdf)

Synthèse :

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Somm\\_Synth\\_Propositions\\_definitif\\_24\\_09\\_09\\_cle736a1e.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Somm_Synth_Propositions_definitif_24_09_09_cle736a1e.pdf)

**RAYMOND M., ROUSSILLE B., STROHL H.- Enquête sur les conditions de la qualité des services d'aide à domicile pour les personnes âgées – Rapport définitif.-** IGAS, juillet 2009, 145 p.

Ce rapport a pour sujet la qualité dans l'activité d'assistance à domicile des personnes âgées « qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile », hors actes de soins relevant d'actes médicaux : aide au titre des actes essentiels de la vie courante, aide ménagère, accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle. **Les rapporteurs** rappellent les diverses législations et réglementations, l'application des directives européennes en matière d'activité économique et de services, le développement quantitatif des emplois. Ils **constatent la difficulté du contrôle et de l'évaluation** (contrôles et audits faits sur pièce et jamais sur place auprès du bénéficiaire, peu de pouvoirs du Conseil général sur les opérateurs, malgré sa gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie, salariat de gré à gré pour des questions de coût, implication de nombreux services de l'Etat, sans coordination réelle...). **Le rapport fait un ensemble de propositions destinées à limiter les normes et les exigences nationales, à en contrôler l'application pour réduire les risques de non qualité, et à promouvoir la qualité au niveau de la proximité.** Il s'appuie sur les observations faites lors de visites dans les Hauts-de-Seine, les Pyrénées-Orientales et l'Ain.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000475/0000.pdf>

## Populations

### Personnes âgées

**Evaluation et prise en charge des personnes âgées faisant des chutes répétées.**- Société française de gériatrie et gérontologie (SFGG), avec le partenariat méthodologique et le concours financier de la HAS. Avril 2009. La Haute Autorité de Santé publie des **recommandations de bonnes pratiques sur l'évaluation** et la prise en charge des personnes âgées faisant des chutes répétées. **L'objectif de ces recommandations est de fournir aux professionnels de santé une approche clinique simple et pragmatique permettant de mieux prendre en charge la personne âgée faisant des chutes à répétition** afin d'en limiter les conséquences et les récives. Recommandations, synthèse, argumentaire et outil d'évaluation des pratiques : [http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_793371/evaluation-et-prise-en-charge-des-personnes-agees-faisant-des-chutes-repetees](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_793371/evaluation-et-prise-en-charge-des-personnes-agees-faisant-des-chutes-repetees)

## Santé au travail

### Prévention de la santé psychologique

BRUN J.P., BIRON Caroline, SAINT HILAIRE France.- **Guide pour une démarche stratégique de prévention des problèmes de santé psychologique au travail** .- Québec : Université de Laval, Chaire en gestion de la santé et de la sécurité au travail, juin 2009, 76 p. Les problèmes de santé psychologique au travail connaissent une croissance importante avec l'intensification du travail. Les impacts se font sentir dans la société, les organisations, auprès des individus et ce, dans tous les secteurs économiques. Ce guide propose une **démarche globale de la promotion de la santé** au travail, et propose **des outils et des recommandations simples** pour les intervenants dans les organisations. <http://www.irsst.qc.ca/files/documents/PubIRSST/RG-618.pdf>

## Santé mentale

AOUBA Albertine, PÉQUIGNOT Françoise, CAMELIN Laurence, LAURENT Françoise et Éric JOUGLA.- **La mortalité par suicide en France en 2006.**- Etudes et résultats, n° 702, septembre 2009. CépiDc – INSERM, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, Ministère de la Santé et des Sports, Ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État. En 2006, plus de **10 400 décès par suicide ont été enregistrés en France métropolitaine**. Les suicides sont **aux trois quarts masculins**. Le taux de suicide a baissé de 20% en 25 ans, mais il a diminué trois fois moins vite que l'ensemble des morts violentes. En outre, **depuis 2000, il augmente pour les 45-54 ans, notamment pour les hommes**. Pour les **25-34 ans, les suicides constituent la première cause de mortalité pour les hommes** et la deuxième pour les femmes, derrière les tumeurs. Le taux de suicide augmente avec l'âge, plus fortement pour les hommes que pour les femmes. Le principal mode de suicide est la pendaison pour les hommes et la prise de médicaments pour les femmes. Les taux de décès par suicide les plus élevés sont le fait des veufs et des divorcés. **Les disparités régionales de mortalité par suicide sont marquées : les régions de l'Ouest** et dans une moindre mesure du Nord et du Centre **sont nettement au-dessus de la moyenne nationale**. <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er702.pdf>

## Lutte contre les dépendances

### "Drogues : ne fermons pas les yeux" : une campagne pour rappeler la dangerosité des drogues

Nouvellement lancée par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, le Ministère de la santé et des sports et la Mildt, cette **campagne est à destination du grand public et des jeunes en particulier**. Elle porte **sur les risques** induits par la consommation de drogues.

Cette campagne s'inscrit dans un dispositif en plusieurs phases, incluant une campagne de la Mildt pour rappeler le cadre légal et une campagne portant sur le rôle des parents dans la prévention de la consommation de drogues prévues pour 2010. Elle se décline en spot télé, spots radio et dispositif web.

- **Un spot TV** de 35', diffusé du 6 au 26 octobre en métropole et dans les DOM sur l'ensemble des chaînes hertziennes, ainsi que sur les chaînes numériques de la TNT et du Cab/Sat., a pour objectif de rappeler qu'en dépit d'une relative banalisation, les drogues restent des produits dangereux. Il met en regard des situations qui nourrissent l'imagerie populaire des drogues (scènes de convivialité, unes de magazines, images télévisées...) avec des scènes qui illustrent les risques pour les rendre plus concrets (accidents, précarité, parents désemparés...). Le spot TV renvoie vers le site [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr) ainsi que vers le numéro de Drogues info service : 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou 01 70 23 13 13 (coût d'un appel ordinaire depuis un téléphone mobile) - accessible tous les jours de 8h à 2h.
- **Trois spots radio**, diffusés du 10 au 28 octobre en métropole et du 10 au 24 octobre dans les DOM, les trois spots radio traitent chacun d'un produit en particulier (cannabis, cocaïne et ecstasy) pour rappeler les risques induits par leur consommation. Ces spots seront diffusés sur les stations jeunes (Skyrock, NRJ, Fun radio, Virgin radio, Les indépendants).
- **Un dispositif Web à destination des jeunes comprenant :**
  - ▶ **un module de jeu** à destination des jeunes intitulé « Drogues : guette l'info, traque l'intox », accessible depuis [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr), revient sur les idées fausses et les « on dit », qui souvent influencent les jeunes et sont moteurs de consommation. Il met en scène quatre univers de jeu (square, bureau, soirée dans un appartement, soirée en discothèque) et renvoie sur le site [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr).
  - ▶ **Trois films viraux** (« Si les dealers disaient la vérité ») diffusés sur Internet à partir du 2 octobre et une campagne de bannières vidéo reprenant le principe de l'info/intox diffusée du 6 au 26 octobre sur des sites à destination des jeunes orienteront les internautes sur ce module de jeu.

[Rappel sur cette campagne : www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

Accès au dossier de presse : « Drogues : ne fermons pas les yeux ». INPES, MILDT et Ministère de la santé et des sports, octobre 2009, 11 pages. <http://www.inpes.sante.fr/70000/dp/09/dp091005.pdf>

## Dépendances

**Le dossier du mois : Les produits psychoactifs : de l'usage à la dépendance.** EPE (Ecole des Parents et des Educateurs) et Fil santé jeune, octobre 2009.

E.dossier en ligne interactif comportant les rubriques : définitions (addiction, dépendance, toxicomanie, des drogues aux substances psychoactives) , les mécanismes de la dépendance, « Je gère ou j'exagère ? », « J'ai envie d'autre chose » , où se faire aider, l'alcool et les jeunes : le plan Santé Jeunes du gouvernement

<http://www.filsantejeunes.com/dossiers-classes-par-categories/dossier-dossier-du-mois/6120www.filsantejeunes.com>

## Lutte contre les inégalités

### L'origine sociale des élèves en difficulté au collège ....

Selon l'Observatoire des inégalités de santé **84 % des élèves des sections pour jeunes en difficulté au collège sont issus des catégories sociales défavorisées**. Les catégories sociales les moins favorisées sont très largement sur-représentées dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) qui accueillent les collégiens présentant des difficultés scolaires "graves et durables" (100 000 élèves sur 3,2 millions). Les enfants d'ouvriers, d'employés et des sans-activité représentent 84 % des élèves en difficulté alors qu'ils constituent la moitié des jeunes qui suivent un enseignement général. Les enfants d'enseignants et de cadres en représentent 2 %, soit dix fois moins que leur part dans l'enseignement général. Les enfants de cadres moyens (les professions intermédiaires) ou d'artisans et commerçants sont eux aussi nettement sous-représentés...

Pour en savoir plus... [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=870](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=870)

**L'inégalité financière dans l'accès aux soins est une réalité essentiellement géographique**; selon un rapport du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie, adopté le 24 septembre 2009 à l'unanimité de ses membres. **Ce document de travail de 161 pages analyse l'état des comptes, la prise en charge des dépenses de soins par les différents financeurs, porte son attention sur les concepts qui fondent la « maîtrise médicalisée » et consacre une place importante à l'analyse des dépassements d'honoraires médicaux.**

Le rapport du Haut Conseil souligne que **"plusieurs zones ou régions couramment considérées comme relativement déficitaires sont, au contraire, relativement favorisées (en praticiens en secteur I) : c'est le cas, par exemple, de l'Alsace ou de la Côte d'Azur, aussi bien pour les généralistes que pour les spécialistes (et pour toutes les spécialités étudiées)". A l'inverse, soulignent les experts du Haut Conseil, "certaines régions qui n'attiraient pas les préoccupations, au vu de leur pourcentage de praticiens en secteur I (comme les Pays-de-Loire ou le Nord-Pas-de-Calais) se révèlent en réalité des territoires où l'accès à des praticiens pratiquant les tarifs opposables est plus difficile qu'ailleurs"**. En outre, les dépassements d'honoraires sont plus douloureux pour les personnes à faibles revenus. Si l'on croise les deux données (niveau économique et désertification médicale), **une région apparaît particulièrement sinistrée : le Nord-Pas-de-Calais**. Mais le Haut Conseil reconnaît que "cette approche est encore largement à parfaire", notamment car elle ne tient pas compte de l'offre hospitalière publique et peut-être surtout, de "ce que les médecins qui pratiquent la liberté tarifaire modulent leurs honoraires".

[http://www.uniongeneraliste.org/IMG/DOC\\_SECU/HCAAM\\_PROJET\\_RA\\_2009.pdf](http://www.uniongeneraliste.org/IMG/DOC_SECU/HCAAM_PROJET_RA_2009.pdf)

### Qu'est-ce qu'une maison de l'autonomie ?

Les réflexions autour de la convergence des politiques à destination des personnes âgées et des personnes handicapées ont été amorcées par les débats autour de la construction d'un nouveau champ de protection sociale. Toutefois, sans attendre les éventuelles évolutions législatives, plusieurs départements expérimentent ou comptent expérimenter des « maisons de l'autonomie » (MDA), soit sous la forme d'un regroupement de structures, soit par la mutualisation d'outils.

[http://www.lalettrecnsa.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=53&Itemid=999](http://www.lalettrecnsa.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=53&Itemid=999)